



Mémento de l'ESEP

Année scolaire 2022-2023

Le site de l'ESEP¹ est la référence en matière de communication. Le Mémento contient les informations utiles aux parents.

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Le/la responsable légal.e / les responsables légaux de l'élève, ainsi que l'élève², atteste.nt, par sa/leur signature, avoir pris connaissance des informations disponibles sur le Mémento du site internet de l'ESEP, et, notamment, des textes suivants :

Règlement interne d'établissement et Règles de vie des collèges	Demandes de congé
Fournitures scolaires	Téléphones portables et appareils de communication mobile
Règlement des salles de gymnastique	Transmission de données à l'AEE (élèves de 7P à 11S)
Transports scolaires (règlement)	Enclassements
Absences et arrivées tardives	Droit de recours des responsables légaux
Véhicules électriques	LEO et RLEO
Charte internet et droit à l'image Pour l'année scolaire 2022-2023, le/la responsable légal.e / les responsables légaux de l'élève, ainsi que l'élève ² , déclare.nt <ul style="list-style-type: none"> • avoir pris connaissance de cette charte et de ses conditions ; • autoriser la prise d'images de son / leur enfant (pour l'élève, de ses propres images) dans le cadre scolaire, et leur utilisation dans le cadre scolaire (publication protégée sur le site Internet de l'ESEP, utilisation à fin pédagogique ou sociale dans le cadre de la classe, de l'école ou de l'établissement)³ ; • s'engager à respecter le droit à l'image des élèves et collaboratrices et collaborateurs de l'ESEP, en s'abstenant de publier toute image sans autorisation des ayants-droits ; • veiller à ce que son / leur enfant respecte le droit à l'image des élèves et membres du personnel de l'ESEP ; pour l'élève, respecter le droit à l'image des élèves et membres du personnel de l'ESEP. 	

Signatures

Le/la responsable légal.e / les responsables légaux

..... Date :

Elève²

..... Date :

¹ Le site internet peut être consulté, sur demande auprès du secrétariat, sur un ordinateur de la bibliothèque

² dès la 3P

³ Merci de prendre contact avec la Direction en cas de refus



Mémento de l'ESEP

Année scolaire 2022-2023

Le site de l'ESEP¹ est la référence en matière de communication. Le Mémento contient les informations utiles aux parents.

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Le/la responsable légal.e / les responsables légaux de l'élève, ainsi que l'élève², atteste.nt, par sa/leur signature, avoir pris connaissance des informations disponibles sur le Mémento du site internet de l'ESEP, et, notamment, des textes suivants :

Règlement interne d'établissement et Règles de vie des collèges	Demandes de congé
Fournitures scolaires	Téléphones portables et appareils de communication mobile
Règlement des salles de gymnastique	Transmission de données à l'AEE (élèves de 7P à 11S)
Transports scolaires (règlement)	Enclassements
Absences et arrivées tardives	Droit de recours des responsables légaux
Véhicules électriques	LEO et RLEO
Charte internet et droit à l'image Pour l'année scolaire 2022-2023, le/la responsable légal.e / les responsables légaux de l'élève, ainsi que l'élève ² , déclare.nt <ul style="list-style-type: none"> • avoir pris connaissance de cette charte et de ses conditions ; • autoriser la prise d'images de son / leur enfant (pour l'élève, de ses propres images) dans le cadre scolaire, et leur utilisation dans le cadre scolaire (publication protégée sur le site Internet de l'ESEP, utilisation à fin pédagogique ou sociale dans le cadre de la classe, de l'école ou de l'établissement)³ ; • s'engager à respecter le droit à l'image des élèves et collaboratrices et collaborateurs de l'ESEP, en s'abstenant de publier toute image sans autorisation des ayants-droits ; • veiller à ce que son / leur enfant respecte le droit à l'image des élèves et membres du personnel de l'ESEP ; pour l'élève, respecter le droit à l'image des élèves et membres du personnel de l'ESEP. 	

Signatures

Le/la responsable légal.e / les responsables légaux

..... Date :

Elève²

..... Date :

¹ Le site internet peut être consulté, sur demande auprès du secrétariat, sur un ordinateur de la bibliothèque

² dès la 3P

³ Merci de prendre contact avec la Direction en cas de refus